

Édition printemps 2021



P.2	Coup de cœur de la Table
P.3	(suite)
P.4	Suivi des dossiers
P.5	(suite)
P.6	Politique nationale sur les personnes proches aidantes
P.7	(suite)
P.8	Publicité pour le projet
P.9	Jugement positif du Tribunal ad-
P.10	Les insolences d'un p'tit vieux
P.11	(suite)
P.12	Loisirs et divertissement
P.13	Outil-web-clic-info
P.14	Portrait d'un organisme
P.15	(suite)
P.16	Favoriser la bienveillance des personnes proches aidantes
P.17	(suite)
P.18	Projet pour le Propageur
P.19	À mettre à votre agenda
P.20	Commanditaires

Mot de la présidente et de la directrice



L'été arrive à grands pas. Dame nature nous réchauffe le cœur avec son soleil et les magnifiques couleurs égayent nos journées. Les oiseaux sont bien de retour. La vie normale tend à reprendre sa place lentement. Nous tenons au nom de la Table régionale à vous souligner toute notre admiration face à votre immense capacité d'adaptation des derniers mois. Si pour chaque épreuve, il y a un apprentissage nous avons tous appris beaucoup.

La Table régionale a aussi grandi à travers l'année. Pour nous, le printemps signifie bilan de l'année et nous tenons à remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et leur implication dans le support apporté à l'équipe durant les changements de bénévoles, de direction, d'employés, de lancement de nouveaux programmes, d'adaptation technologique... Ensemble nous sommes plus fort et ensemble nous surmonterons les prochains défis.

Profitez de l'été pour faire le plein d'énergie et de vitamine. Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous invitons à nous écrire ou nous appeler pour nous faire part de vos commentaires, interrogations ou besoins. Nous sommes toujours là pour vous !

Bonne lecture !
Janick Tessier, directrice | Françoise Roy, présidente

Coup de cœur

Édition du printemps 2021



J'aimerais vous présenter madame Françoise Roy, notre bénévole Coup de Cœur choisie pour cette édition.

Madame Françoise Roy est née le 9 avril 1951 à Montréal. L'aînée d'une famille de trois enfants, elle est la seule fille. Faisant cavalier seul pour défendre ses intérêts, elle a développé un fort sens de l'équité et de la justice. Jeune adulte, elle a entamé une première année d'étude en secrétariat médical dans un contexte de grève générale dans le secteur public et parapublic. Elle se voit donc dans l'obligation de revoir son cheminement. Elle décroche un premier emploi en 1967 à titre de caissière à temps partiel pour l'Atlantique et Pacifique. En 1970, elle obtient un emploi pour le Dominion à Montréal. C'est dans

ce milieu professionnel qu'elle va faire preuve de beaucoup de détermination afin d'obtenir justice et équité.

En 1991, madame Roy est transférée au Maxi de Trois-Rivières pour poursuivre son cheminement professionnel. C'est d'ailleurs ce transfert qui va éventuellement favoriser l'émergence d'une conscience sociale, l'importance de la participation sociale. En avril 2003, elle débute un emploi à la Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la MRC de Bécancour pour qui elle occupe un poste de préposée à l'entretien ménager. En juin de la même année, elle se joint au conseil d'administration à titre d'administratrice pour représenter les employés. Finalement, en novembre 2006, elle obtient le poste de directrice de l'organisme. Le but premier de la coopérative n'étant pas de faire un profit, mais bien l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires, madame Roy travaille à nouer des liens avec différents partenaires, concerter le milieu pour bâtir des projets qui répondent aux besoins des citoyens du territoire. De 2004 à 2015, elle est, entre autres membre de la Table Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) du CSSS Bécancour Nicolet-Yamaska. Le bien-être des individus devient sa priorité. En novembre 2011, l'organisme qu'elle dirige reçoit la reconnaissance d'une entreprise d'économie sociale de la Chambre de commerce de Bécancour. En septembre 2012, elle participe à l'Assemblée de fondation de l'Association des personnes proches aidantes Bécancour - Nicolet - Yamaska, et sera membre du conseil d'administration pour les deux années suivantes. En 2012, elle devient membre du conseil d'administration



Édition du printemps 2021



de la Table locale de concertation des personnes âgées de la MRC de Bécancour, et en 2013, elle se joint au conseil d'administration et au comité exécutif de la Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec où elle occupe pendant 6 ans le poste de trésorière. En septembre 2020, elle en devient la présidente. Par ailleurs, en octobre 2013, madame Roy devient la première bénévole du projet « Mamie-tendresse » du Centre d'action bénévole (CAB) de la MRC de Bécancour. Ce projet novateur permet un certain répit aux parents, grâce à la présence réconfortante d'une personne âgée qui cajole les enfants. Le calme et la bienveillance qui caractérisent madame Roy sont deux qualités très prisées pour ce genre de participation sociale.

En mai 2017, à la suite de 31 ans dans le secteur de l'alimentation ainsi que de 13 ans dans le secteur de l'entretien, elle prend sa retraite (Quelle retraite?). Cela dit, son agenda est toutefois toujours aussi surchargé de par ses multiples engagements. Minutieuse, attentive et dévouée, madame Roy est une bénévole très convoitée. En septembre 2017, elle joint le conseil d'administration du CAB de la MRC de Bécancour, et en devient la présidente en novembre 2020. En juin 2017, elle se joint au conseil d'administration de l'Appui Centre-du-Québec. Plus tard en novembre 2020, toujours aussi convoitée, elle joint le comité administratif du Centre de la biodiversité du Québec comme trésorière. Ainsi, elle fait la promotion des différents services, elle participe, à titre de bénévole au ravitaillement, au Marathon des couleurs et elle participe aux différents comités d'évaluation de projets. Ayant une profonde conviction de l'importance des liens intergénérationnels, elle participe au projet « Les trésors de nos grands-mères » en 2016; elle co-anime une dizaine d'ateliers d'échanges offerts aux élèves du primaire et du secondaire dans la région du Centre-du-Québec.

Reconnue pour son dévouement, elle reçoit en 2017 le prix de Reconnaissance du bénévolat du CAB de la MRC de Bécancour. En avril 2018, elle est sélectionnée au prix Bénévole de l'année lors de la cérémonie «Mérite Bécancour » de la ville de Bécancour. Finalement, elle devient médaillée du Lieutenant-gouverneur du Québec en 2019.

Cette femme de conviction, souriante et dévouée, améliore le quotidien de plusieurs personnes. Son espièglerie ensoleille plusieurs visages. Une personne remarquable pour qui nous sommes nombreux à être reconnaissants. Félicitations Madame Roy, vous êtes tout un exemple!




Ensemble virtuellement : Maintenir les liens intergénérationnels

Le projet Ensemble virtuellement « maintenir les liens intergénérationnels » fut déployé grâce au financement accordé par le Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés.

Il a permis de rejoindre plus de 27 participants à travers le Centre-du-Québec, qui ont bénéficié du prêt d'une tablette tactile . Un soutien virtuel leur a été offert tout au cours des 8 à 10 semaines. Dans le cadre de ce projet, ceux-ci ont pu découvrir l'univers technologique et se familiariser avec l'utilisation d'application telle que Facebook et Messenger entre autres, afin de pouvoir communiquer avec leur entourage. Voici quelques témoignages des participants:

- ◇ *« Bonjour c'est avec un immense plaisir que je me permets de parler de mon expérience au projet ensemble virtuellement cela a été pour moi très enrichissant J'en suis très fière je souhaite que ce projet continue merci a Marie-Claude pour son admirable soutien. »*
- ◇ *« Comment décrire un si grand bonheur en quelques lignes... Grâce à ces personnes dévouées nous avons eu la chance de voir le nouveau-né de notre fils malgré ce temps de pandémie. Nous avons également pu voir notre petit fils de 2 ans évoluer et communiquer à sa façon. Qui aurait cru un jour qu'un iPad pourrait nous rendre si heureux. La formation Messenger est arrivée au bon moment dans notre vie. Merci! »*
- ◇ *« Pour moi , aînée ,ce projet de « tablette » a été vraiment formidable !Enfin, je pouvais être comme tout le monde: j'avais accès à la planète toute entière :donner mon opinion, téléphoner et voir la personne, faire des vidéo- réunion avec mon groupe de proches - aidants et même danser sur un vidéo de danse africaine et remplir mes formules de recensement . !!! »*

Vous aimeriez apprendre le fonctionnement d'une tablette tactile et communiquer avec votre entourage ? Il suffit de contacter la Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec au **819 222-5355** afin de vous inscrire et de connaître tous les détails en lien avec ce projet novateur offert sur le territoire centricois.



Suivis des dossiers

Solidaires entre aînés : échanger pour s'entraider

Rappelons-nous que le projet « Solidaires entre aînés : échanger pour s'entraider » est un projet qui permet aux aînés d'échanger sur différents thèmes et enjeux liés au vieillissement : L'objectif est de briser l'isolement. Dû aux mesures sanitaires causées par la pandémie, les rencontres sont virtuelles.

Nous sommes heureux de débiter ce projet avec cinq groupes , 18 participants à travers les cinq MRC du Centre-du-Québec et 7 animateurs formés.

Le projet « Échanger pour s'entraider » a débuté le 16 mai 2021 et se terminera à la fin juin. Les nouveaux groupes débiteront **vers la mi septembre**, pour une session de 8 à 10 rencontres.

Vous êtes intéressé à vous joindre au groupe de discussion : pour vous inscrire composer le 819-222-5355 et laisser nous vos coordonnées.

Les participants choisissent les sujets qui ont été développés tels que: Le bien-être en santé mentale, la participation sociale, la sexualité et les aînés, la proche aidance et le réseau d'aide, le renouveau après un deuil, le pardon et la compassion pour soi, les activités et les intérêts, le sommeil récupérateur et la saine alimentation, la médication et vieillir en santé et mieux vivre avec le changement.

C'est un départ!





Politique nationale pour les personnes proches aidantes

Le 22 avril 2021, la Ministre Blais nous a présenté la Politique nationale des personnes proches aidantes. La reconnaissance des proches aidants vient d'assez loin. Voici quelques dates importantes:

1994 - on reconnaît officiellement pour la première fois le rôle des proches aidants (PPA).

2000 - le RANQ prends vie. Il a pour mission d'améliorer les conditions et la qualité de vie des PPA, notamment en sensibilisant la population et les pouvoirs publics aux réalités, aux besoins et aux droits des PPA.

2009 - création de l'Appui pour les proches aidants d'aînés par le partenariat financier entre le gouvernement et la Société de gestion du patrimoine de la famille Chagnon. L'Appui favorise l'émergence d'une conscience sociale favorable aux PPA et contribue à la mobilisation des acteurs concernés par la proche aide afin d'améliorer leur qualité de vie et veille notamment à ce qu'ils tirent pleinement profit des ressources mises à leur disposition.

2018 - nomination pour une première fois au Québec, une ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, confirmant l'intention du gouvernement de faire de la proche aide une priorité.

2020 - l'Assemblée nationale adopte et sanctionne la Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes. Elle a pour objet de guider le gouvernement à faire connaître la contribution des PPA, à la faire reconnaître et à soutenir ces personnes dans leur rôle.

Le gouvernement du Québec s'engage à travailler sur 4 axes d'intervention:

- ⇒ La reconnaissance et l'autoreconnaissance des PPA, favoriser leur collaboration dans le développement d'actions;
- ⇒ Le partage de l'information, la promotion des ressources et le développement de connaissances et compétences ;
- ⇒ Le développement de services de santé et de services sociaux dédiés aux PPA dans une approche de partenariat ;
- ⇒ Améliorer les conditions de vie des PPA et prévenir la précarisation financière.



Politique nationale pour les personnes proches aidantes (suite)



Principes directeurs de la politique:

Sept principes directeurs sont énoncés dans la Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et guident le choix des axes d'intervention et des orientations de la Politique nationale pour les PPA. Ils seront considérés pour l'élaboration du plan d'action et des mesures concrètes qui y seront associées.

- 1 Reconnaître que chaque personne proche aidante est une personne à part entière qui doit être traitée avec dignité et sollicitude, et dont il faut favoriser la bienveillance ;
2. Reconnaître l'apport considérable des personnes proches aidantes et l'importance de les soutenir ;
3. Favoriser la préservation de la santé et du bien-être des personnes proches aidantes, notamment sur le plan de la précarisation financière, ainsi que le maintien de leur équilibre de vie ;
4. Considérer la diversité des réalités des personnes proches aidantes et de leurs relations avec les personnes aidées dans la réponse à leurs besoins spécifiques, et ce, à toutes les étapes de leur trajectoire de soutien, depuis leur auto reconnaissance jusqu'à leur processus de deuil autant de la personne aidée que de leur rôle auprès de cette dernière ;
5. Reconnaître l'expérience des personnes proches aidantes et leurs savoirs, de même que ceux de la personne aidée, et les considérer dans le cadre d'une approche basée sur le partenariat ;
6. Respecter les volontés et les capacités des personnes proches aidantes quant à la nature et à l'ampleur de leur engagement ;
7. Consolider les partenariats entre les ministères, les organismes du gouvernement et les organismes non gouvernementaux tant au niveau national que régional et local en impliquant les personnes proches aidantes pour favoriser des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques.

Source: <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-835-01W.pdf>

Suivis des dossiers

Solidaires entre aînés - échanger pour s'entraider!

L
E
P
R
O
J
E
T
C
O
N
T
I
N
U
E



SEPTEMBRE 2021

VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER DES GENS, DISCUTER SUR DIFFÉRENTS SUJETS ET PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE ?



Les groupes « Solidaires entre aînés : échanger pour s'entraider » visent le partage et l'entraide entre personnes aînées à travers des ateliers virtuels. Ces ateliers /rencontres favoriseront la discussion, l'écoute et le soutien.

POUR VOUS INSCRIRE COMMUNIQUEZ AVEC NOUS :

Numéro de téléphone : 819 222-5355

Adresse courriel : infodirection@trcacadq.com

On vous souhaite la bienvenue !

Inscriptions en cours !

Participants et animateurs bénévoles recherchés !

La Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec continue son projet !

LES SUJETS AU PROGRAMME : Les activités et intérêts, Le sommeil récupérateur et la saine alimentation et plus encore !

IL Y A 5 RENCONTRES VIRTUELLES !

Ces ateliers conviennent à tout le monde !



TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION
DES PERSONNES

aînées
du CENTRE-DU-QUÉBEC

Dossier spécial

Remboursement d'une part du loyer pour services non disponibles



Un jugement positif a été rendu au Tribunal administratif du logement pour une baisse de loyer d'une personne vivant dans une résidence pour aînés (RPA), en raison des services non disponibles pendant la pandémie. Les services tels que le gymnase, la piscine, la salle de billard, les services de loisirs, avaient été fermés ou annulés pendant la pandémie. L'homme a obtenu un remboursement de la résidence (RPA).

De plus, le Tribunal administratif du logement permet désormais à deux locataires ou plus, qui habitent dans une même RPA, de présenter une demande conjointe au tribunal.

Ce qui est important à retenir dans tout ça, c'est que ce jugement pourrait devenir une jurisprudence pour les personnes âgées qui paient pour des loisirs mais qui ne peuvent pas en profiter dû à la pandémie.

Si vous voulez en savoir plus ou vous désirez faire une plainte, le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) peut vous informer, vous aider et vous accompagner.

Tel. sans frais: 1 877 527 9339

<https://fcaap.ca/les-caap/>



Ou pour plus d'informations ou télécharger un formulaire,

Vous pouvez aller sur le site du Tribunal administratif du logement.

Tel. Sans frais: 1 800 683-2245

<https://www.tal.gouv.qc.ca/>

**Tribunal administratif
du logement**

Québec 



Chronique

Blogue *Les insolences d'un p'tit vieux* | Claude Bérubé



Les vieilles et les vieux doivent descendre dans la rue.

À 96 ans, quand Janette Bertrand prend la parole, c'est pour mobiliser les vieux. Elle veut les voir prendre la rue. Imaginez. Que dire des États généraux des vieux qu'elle propose afin de savoir et faire savoir ce qu'ils veulent. Il ne faut pas laisser aux élus et leurs gouvernements ainsi qu'aux fonctionnaires devant leurs bureaux le soin de décider du sort des vieux.

Que les vieux prennent leurs vieilles casseroles tout usées et les tambourinent dans la rue comme le font tant d'autres pour faire connaître leurs attentes et leurs besoins ! C'est là une image qui porte à sourire ! Pourtant qui mieux que les personnes âgées peuvent le mieux les comprendre et les connaître ? Outre ceux qui subissent le sort de la démence, ils sont beaucoup plus nombreux, que dis-je une armée de vieux intelligents et bien articulés qui peuvent s'exprimer sur leurs besoins.

Comme l'affirme Janette Bertrand, il n'y a personne autant que les vieux eux-mêmes pour décrire les services gouvernementaux et sociétaux qui leur siéent. Ils vaquent pour ce faire à leurs occupations quotidiennes, souvent malgré les maux qui les affligent tellement, dans leurs maisons ou appartements.

Socialement, on y recrute un régiment de milliers de bénévoles dans toutes les sphères de la société. Combien d'organismes communautaires, qui se vouent aux plus démunis, n'existeraient tout simplement pas sans le vrai bénévolat de ces gens qui en ont connu toutes les facettes durant une longue vie.

Et pourtant ils sont les laissés pour compte des citoyens. Un certain nombre d'entre eux, soit une parcelle importante de ce segment de la société, réussit à s'organiser d'une façon autonome, envers et contre tous. D'autre part, il ne faut pas oublier l'autre parcelle qui se déplace quotidiennement avec une canne, une marchette, un fauteuil roulant ou autres instruments et qui peinent à circuler sur la voie publique, à atteindre nos édifices et à se mouvoir dans les minuscules logements qu'ils habitent. Et ceux qui périssent dans les CHSLD. Peut-on imaginer leur sort.

Comment être indifférent à ces êtres humains qui ont bâti avec de durs labeurs cette société si prospère dont on profite allégrement. Et qui, avec des sacrifices, ont élevé tous ces citoyens qui ont appris à s'y développer pour leur bonheur personnel. Quel sort réserve-t-on à ces généreux vieux ? Parce qu'ils ont vécu le cycle des années moins prospères, les économies sont presque absentes, sinon absentes. Les émoluments de sécurité de la vieillesse que verse le gouvernement fédéral ne les maintient.



Chronique

Blogue *Les insolences d'un p'tit vieux* | Claude Bérubé



La fameuse pension fédérale se veut être égale à tous, mais elle est injuste. Que penser d'un versement ajusté aux revenus ? Bien sûr, ce serait aller à l'encontre de la théorie de l'universalité, mais en faveur d'une justice à l'égard des vieux qui sont pauvres, sans coûter un sou de plus au gouvernement. Et cette vieillesse commence à 65 ans, quand commence la pension fédérale, et, non à 75 ans, comme semblent plancher les fonctionnaires et élus du Fédéral pour réduire les sommes allouées au budget. Pourtant les vrais besoins commencent avant 65 ans.

N'est-il pas juste qu'une société traite avec magnanimité autant sa jeunesse que sa vieillesse. Des milliards seront attribués à la petite enfance. Une priorité de ce gouvernement ! Combien de milliards pour la vieillesse ? On alloue un chèque de 500\$ et une augmentation de 10% pour les plus de 75 ans. Et les autres ?

Il y a tellement d'argent versé à la jeunesse afin de s'assurer qu'elle puisse devenir des adultes aptes à apporter leurs contributions à la société, mais qu'advient-il quand ces jeunes atteindront la vieillesse ? Ces futurs adultes vivront probablement dans une société plus prospère que leurs aïeux. Et leurs économies, s'il y a, leur permettront possiblement d'être à l'abri de la pauvreté quoique les pauvres feront toujours partie du portrait avec des besoins toujours évidents.

Une majorité de vieux aujourd'hui traîne la patte et termine les jours dans la peine et la pitié. Ils seront de plus en plus nombreux selon les statistiques. Finis ces jours lointains où les vieux trouvaient refuge chez les plus jeunes. Où ils aidaient à la maisonnée.


Aujourd'hui pour les plus chanceux, ils vivent la solitude ou la vie trépidante des résidences luxueuses. Mais où vont ou iront ces derniers quand la vie leur retire la santé autonome et qu'ils ne peuvent demeurer dans ces demeures luxueuses, sinon dans de luxueux CHSLD, certainement pas dans les familles.

Ils ne seraient pas ridicules de tambouriner sur des casseroles, de descendre dans la rue pour rappeler à la société que la justice n'est pas qu'un côté de la médaille. Que la parole appartient aussi et surtout aux vieux. Il nous faudrait plusieurs Janette Bertrand.

Claude Bérubé



Loisirs et divertissement

 **LOISIR @CCESSIBLE** est une plateforme numérique pour partager le loisir. Le concept est présenté par le Conseil québécois du loisir et ses organismes nationaux membres.

Venez découvrir une foule d'informations utiles, ludiques, éducatives, divertissantes et sécuritaires pour égayer les journées et les esprits; un outil très utile pour nous aider à traverser cette crise sanitaire.

C'est à travers le loisir, que nous socialisons et que maintenons des liens avec notre entourage. Le loisir est une partie importante de notre vie afin de maintenir un sain équilibre. Il vise la détente, le divertissement et le développement individuel et collectif.



Cinq étudiantes en 2e année de médecine à l'Université de Sherbrooke ont créé ce répertoire d'applications numériques de divertissement et de stimulation cognitive en collaboration avec Mme Auray, de l'organisme Rayon de Soleil de l'Estrie.

À la suite d'un processus rigoureux, elles ont sélectionné 20 applications qui ont pour but de diminuer le sentiment de solitude des personnes âgées. Dans le répertoire, vous trouverez une table des matières des applications classées selon les fonctions qu'elles travaillent (langage, mémoire, attention et résolution de problèmes). Vous trouverez par la suite un guide d'utilisation pour chacune des applications.

Vous pouvez trouver ce répertoire sur le site web de la Table régionale des Personnes âgées du Centre-du-Québec:

<http://aines.centre-du-quebec.qc.ca/>





Info pour les personnes proches aidantes : outil-web-clic-info

L'Association des Personnes Proches Aidantes Drummond vous présente un nouvel outil web interactif qui vise à sensibiliser et informer les gens au sujet de la proche aidance.

Il suffit d'aller à l'adresse du site web ci-dessous pour accéder à la plateforme qui contient 5 sections de contenu dynamique.



<https://www.appad.ca/outil-web-clic-info>

En plus de cette nouveauté, l'APPAD continue d'offrir des services, et ce depuis le tout début de la pandémie. Bien sûr, nous avons dû adapter l'ensemble de notre programmation afin de respecter les mesures sanitaires. Les proches aidants de la MRC Drummond peuvent bénéficier gratuitement d'un soutien par téléphone ou en visioconférence avec des intervenants qualifiés. Des rencontres Coude à coude, des groupes de soutien ainsi que des conférences seront offerts virtuellement dans les prochaines semaines. Les proches aidants endeuillés peuvent désormais bénéficier d'un accompagnement plus soutenu lors du décès de leur proche. En effet, un nouvel intervenant s'est joint à l'équipe et offre du soutien aux endeuillés à raison de 3 jours par semaine. Nos activités en présentiel reprendront dès que la situation le permettra. Soyez assuré que toutes les mesures exigées par la santé publique seront appliquées.

Vous aimeriez en savoir davantage sur Clic-info ou vous aimeriez échanger avec un intervenant? Communiquez avec nous au 819-850-1968 ou encore par courriel à info@appad.ca. Nous sommes là pour vous!



Portrait d'un organisme

La coopérative de solidarité d'aide à domicile de la MRC de Bécancour

La Coopérative de solidarité d'aide à domicile de la MRC de Bécancour est une entreprise d'économie sociale créée en décembre 1998 et accréditée par la Régie de l'assurance maladie du Québec.



La mission première est de produire des services à domicile qui répondent aux besoins de ses membres, des citoyens et par extension au bénéfice de la collectivité à laquelle elle appartient.

Quels sont les services qui sont offerts?

◇ **Entretien ménager léger**

Passer l'aspirateur, faire l'époussetage, la lessive, le lavage des planchers et de la salle de bain, nettoyage des appareils électroménagers extérieurs, préparation de repas sans diète et faire des courses.

◇ **Entretien ménager lourd saisonnier**

Lavage des armoires, des garde-robes, des murs, des plafonds et des vitres et des moustiquaires, emballage ou déballage lors d'un déménagement, lavage de tapis, lavage de l'intérieur d'un four ou d'un réfrigérateur, etc.

◇ **Entretien extérieur**

Ramassage des feuilles et déneigement de l'accès principal de la maison.

◇ **Répit et présence surveillance**

Pour les proches aidants avec une possibilité d'une subvention grâce à l'Appui Centre-du-Québec

◇ **Service d'assistance personnelle**

Soins d'hygiène et assistance au lever et au coucher

« Les employés sont fiables et attentionnés et offrent un service personnalisé et courtois. Pendant cette pandémie, ils deviennent souvent la seule visite que reçoit l'aîné à domicile. »

Bravo et un gros merci à la direction et à tous les employés !

Portrait d'un organisme

La coopérative de solidarité d'aide à domicile de la MRC de Bécancour



Qui a droit à ces services?

Les services sont offerts à tous les citoyens de la MRC de Bécancour;

Toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus et demeurant à domicile;

Toutes les personnes ayant une incapacité temporaire ou permanente causée par une déficience physique ou mentale, et ce, peu importe leur âge.

Quels sont les tarifs?

Nos tarifs varient selon le service choisi, l'âge et le revenu familial.

Le membre utilisateur reçoit une aide financière fixe de 4,00 \$ en plus d'une aide* variable qui varie entre 1,43 \$ et 11,44 \$. L'aide fixe et variable est accordée par le programme d'exonération financière** du Ministère de la Santé des Services sociaux sous l'administration de la Régie de l'assurance maladie du Québec et de Revenu Québec.

* L'aide variable est accordée aux personnes de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes de 65 ans et moins référées par le Centre de Santé des Services sociaux.

** Le service de répit n'est pas admissible au programme d'exonération financière.

De plus, Le crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée offre à des personnes de plus de 70 ans d'obtenir un crédit d'impôt remboursable pour des frais liés à des services de soutien à domicile.

Vérifier votre admissibilité à un programme d'aide financière auprès du personnel de la Coopérative.

Source: <http://www.aidedomicilebecancour.com/>



Dossier spécial

Favoriser la bientraitance pour les personnes proches aidantes



La prévention de la maltraitance envers les personnes proches aidantes

Pour assurer le bien-être des **personnes proches aidantes (PPA)**, le projet de loi no 56 (Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes) considère que les PPA doivent être traités avec bienveillance. C'est un premier pas indéniable, et de nombreux éléments figurant dans cette loi vont avoir un impact bénéfique sur les facteurs systémiques entraînant de la maltraitance envers les PPA. Cependant, la pandémie a mis de l'avant à quel point, en période de crise et en l'absence de garde-fou établis, le risque de maltraitance augmente. Si le projet de loi n o56 vient apporter des solutions au niveau du réseau de la santé, nous pensons qu'un changement sociétal doit se faire, afin de diminuer le risque de maltraitance en provenance de la personne aidée, de l'entourage ou même de la PPA elle-même.



La journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

Pour souligner la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, le 15 juin, nous aimerions vous parler de la maltraitance envers les personnes proches aidantes (PPA).

Une récente étude* menée au Québec a permis de mettre en lumière l'existence de la maltraitance envers les personnes proches aidantes. La maltraitance envers ces derniers provient malheureusement de l'aidé, de l'entourage (famille), du réseau de la santé ou d'autres institutions ainsi que du proche aidant lui-même.

À la page suivante, sont mentionnées quelques exemples de maltraitance envers les personnes proches aidantes.



*Source : Éthier, S. et autres, (2020). Favoriser la bientraitance pour que proche aide ne rime plus avec maltraitance. INTERVENTION 2020, numéro 151 : 33-46.

Dossier spécial

Favoriser la bientraitance pour les personnes proches aidantes (suite)



Tableau 1 Exemples de manifestations de la maltraitance envers les personnes proches aidantes selon la provenance.

Imposition du rôle	<ul style="list-style-type: none"> • Personne aidée : s'attendre à ce que la PPA⁹ soit toujours disponible, fasse bien les choses, ne fasse pas d'erreur; • Entourage : s'attendre à ce qu'une personne s'occupe de son conjoint, de sa mère; • Institutions : s'attendre à ce qu'un proche devienne la PPA sans lui demander, ne pas lui offrir suffisamment de soutien ou l'offrir trop tard; • PPA : s'imposer des standards élevés et irréalistes dans son rôle.
Jugements	<ul style="list-style-type: none"> • Personne aidée : être insatisfaite et critiquer la PPA; • Entourage : juger ce que fait la PPA et sa relation avec l'aidé; • Institutions : blâmer ou faire des reproches ou des remarques déplacées, manquer d'empathie et de considération; • PPA : se sentir incompétente dans son rôle.
Normalisation du rôle et de la maltraitance	<ul style="list-style-type: none"> • Entourage : tolérer les mauvais comportements de l'aidé, ne pas reconnaître les symptômes, les problèmes, la maltraitance; • Entourage, institutions, personne aidée et PPA : excuser la maltraitance et l'expliquer par la maladie ou l'âge de l'aidé.
Dénégation de l'expertise et de la contribution familiale et sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Entourage, personne aidée et PPA : ne pas reconnaître l'ampleur du rôle de la PPA et son importance, les conséquences de ce rôle et la diversité des connaissances et compétences nécessaires à son exercice; • Institutions : minimiser l'expertise de la PPA, l'écartier des décisions, remettre en question ses décisions, ne pas reconnaître la contribution sociale de ce rôle.
Dénégation des besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Institutions : mettre à l'écart certains besoins de la PPA au profit de ceux de l'aidé ou par manque de ressources; • PPA : ne pas considérer ses propres besoins, ne pas consulter de médecin pour soi, garder le silence sur les situations difficiles, se négliger; • Personne aidée : ne pas se rendre compte des besoins de la PPA.
Utilisation de violence psychologique, physique ou sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Personne aidée : lancer des objets, donner des coups, infliger des blessures, obliger à des rapports sexuels ou s'en servir comme outil de chantage, intimider, injurier, menacer la PPA; • Institutions : intimider la PPA, la menacer, lui parler avec condescendance, la médicamenter pour des problèmes de sommeil ou d'anxiété au lieu de tenir compte de la cause de ses problèmes (épuisement, maltraitance); • PPA : se culpabiliser, se sentir responsable de tout, tolérer de la violence psychologique, physique ou sexuelle.
Contribution à l'appauvrissement	<ul style="list-style-type: none"> • Personne aidée, entourage : ne pas reconnaître l'impact financier de la proche aidance, ne pas rembourser un prêt octroyé par la PPA, refuser de payer certaines dépenses assumées par la PPA; • PPA : accepter de payer certains frais pour l'aidé; • Institutions : exiger des frais pour certains services de soutien ou de répit nécessaires à la poursuite d'un rôle assumé bénévolement.



Projet de renouveau pour le Propageur



Appel à tous nos lecteurs!!

Nous recherchons des personnes avec du talent
qui aimeraient écrire pour revaloriser notre revue le Propageur

- Vous voulez nous parler d'histoire, de loisirs, d'art! Ou encore vous aimeriez nous faire part de conseils judicieux!
- Vous aimeriez lire sur certains sujets qui vous intéressent!
- Vous connaissez une personne aînée qui mérite un éloge pour son implication, ou un organisme qui œuvre auprès des aînés, et qui veille à leur bienveillance et la défense de leurs droits, et vous voulez les faire connaître!

On vous laisse la parole!!

Vous êtes intéressés?



Écrivez-nous ou téléphonez nous pour

nous faire part de vos idées:

infodirection@trcacadq.com

819 222-5355



À mettre à votre agenda

Date	Activité
5 juin	Journée mondiale de l'environnement
11 juin	AGA Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec
15 juin	Journée mondiale contre la maltraitance envers les aînés
20 juin	Fête des pères
21 juin :	Journée nationale des peuples autochtones

Travailleur de milieu pour aînés (ITMAV)

MRC d'Arthabaska : 819 758-4188

MRC de Bécancour : 819 690-4735

MRC de Drummond : 819 472-6101

MRC de l'Érable : 819 362-3473

MRC de Nicolet-Yamaska - secteur Nicolet :
819 293-3881

MRC de Nicolet-Yamaska - secteur St-François-du-
Lac : 450 568-3198

9		4				5		
		7	8					
6			5					7
	3		1			4		6
1		6			8			
	4		3		9	2		8
			7	3				5
	6						7	
		8	4	5			6	2

Sudoku | Niveau facile

Numéros sans frais destinés aux aînés

Toute urgence : **911**

Info-santé | Info-social : **811**

Ligne Aide Abus Aînés : **1 888 489-2287**

Ligne Info-aidant : **1 855 852-7784**

Autorité des marchés financiers : **1 877 525-0337**

FADOQ : **1 800 828-3344**

Carrefour d'information pour aînés /

Drummond : **819 472-6101** ou **819 474-6987**

Centre d'assistance et d'accompagnement aux
plaintes (CAAP) MCDQ : **1 877 767-2227**

Chambre des notaires : **1-800-NOTAIRE**

Merci à nos commanditaires




Avec vous, pour vous!

Eric Lefebvre
DÉPUTÉ D'ARTHABASKA
WHIP EN CHEF DU GOUVERNEMENT

Sudoku | Solution

9	8	4	6	2	7	5	3	1
2	5	7	8	1	3	6	4	9
6	1	3	5	9	4	8	2	7
8	3	2	1	7	5	4	9	6
1	9	6	2	4	8	7	5	3
7	4	5	3	6	9	2	1	8
4	2	9	7	3	6	1	8	5
5	6	1	9	8	2	3	7	4
3	7	8	4	5	1	9	6	2



LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

702, rue Mgr Panet
NICOLET, QC, J3T 1C6
Tél.: (819) 293-2041 | Fax: (819) 293-5522
1-866-693-2041
louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com  [LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)




Alain RAYES
Député de Richmond-Arthabaska

alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca



1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375
3, rue de la Gare, C.P. 6, **Victoriaville** (OC) G8P 6S4
349, boul. Saint-Luc, **Asbestos** (OC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, **Windsor** (OC) J1S 1J2
362, rue Principale, **Daveluyville** (OC) G0Z 1C0




Cœur et Centre-du-Québec (04 E)

LYSTER



L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS
CENTRE-DU-QUÉBEC

INFO-AIDANT
1 855 852-7784
ÉCOUTE-INFORMATION-RÉFÉRENCES

Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.

LAPPUI.ORG

14135-A, boulevard Bécancour, Bécancour (Québec) G9H 2K8
tableainesregionale@cgocable.ca • Téléphone : 819 222-5355 • Télécopie : 819 222-8316

www.aines.centre-du-quebec.qc.ca